

Communauté de communes PEVELE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2020_107-6

OBJET :

***Election du
6^{ème} Vice-Président
pour le mandat
2020-2026***

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 49

Suppléant présent : 0

Procurations : 2

Nombre de votants : 51

Présents :

Didier DALLOY, Luc FOUTRY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Bernard CHOCRAUX, Bernadette SION, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Benjamin DUMORTIER, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Michel DUPONT, Odile RIGA, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Jean-Louis DAUCHY, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Marie ENJALBERT, Frédéric SZYMCZAK, Bruno RUSINEK, Valérie NIERYNCK, Marie CIETERS, Didier WIBAUX, Sylvain CLEMENT, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Joëlle DUPRIEZ, Michel MAILLARD, Nadège BOURGHELLE-KOS, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Thierry DEPOORTERE, procuration à Bernadette SION
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS

Absent excusé :

Sylvain BEAUVOIS

Secrétaire de Séance :

Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 7 Juillet 2020

Délibération CC_2020_107-6

Election du 6^{ème} Vice-Président pour le mandat 2020-2026

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article L5211-10 du CGCT

Considérant la candidature de Messieurs Philippe DELCOURT et Bruno RUSINEK.

Considérant que le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Que les résultats du vote sont les suivants :

Qu'à l'issue du 1^{er} tour, les résultats sont les suivants :

- Nombre de délégués ayant participé au vote : 49 présents et 2 procurations
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 51
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 49 Majorité absolue : 25

- Bruno RUSINEK : 27 voix
- Philippe DELCOURT : 22 voix

Bruno RUSINEK a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT et installé dans ses fonctions.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président de la Communauté de communes Pevele Carembault,

Luc FOUTRY

